

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine**  
**du**  
**Vendredi 12 mars 2021 à 14h30**  
**Espace Beausoleil à Pont-Péan (35)**

**EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION**

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 12 mars 2021 à 14h30** Espace Beausoleil à Pont-Péan (35), pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

**Ordre du jour :**

Approbation du PV du Comité syndical du 5 février 2021

**FINANCES :**

- 1-SAGE Vilaine et politique de bassin - programmes d'actions 2021
- 2-Poursuite Elaboration Docob Natura 2000 Estuaire et baie de vilaine 2021
- 3-Elaboration Docob Natura 2000 Estuaire et Baie Vilaine 2019-2020 (plan de financement)
- 4-Demande animation 2021 Natura 2000 Marais de Vilaine
- 5-Compte administratif BP et BP EP
- 6-Comptes de gestion BP et BP EP
- 7-Affectation des résultats Exercice 2020
- 8-Approbation Budget 2021 BP et BP EP

**GEMA**

9-PSE

**COMMUNICATION**

10-Information sur le marché d'assistance /conseil à la communication de l'EPTB

**POINT D'INFORMATION AUX ELUS :**

Les réseaux de suivi de la qualité de l'eau (document distribué en séance)

**MARCHES PUBLICS :**

- 11-Constitution de la commission MAPA
- 12- Marchés publics - Présentation des décisions prises par le Président

**GOVERNANCE**

- 13-Assemblée bretonne de l'eau : désignation de 2 représentants H/F
  - 14-Comité Régional de la Biodiversité : désignation de 2 représentants H/F
- Questions diverses

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Collège des EPCI :

- M. Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne  
M. Philippe BRIZARD, Bretagne Porte de Loire Communauté  
Mme Murielle DOUTÉ-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande  
Mme Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande  
M. Joseph DAVID, CAP Atlantique  
M. Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval  
M. Jean-Michel BUF, Communauté de Communes de la Région de Blain

M. Thierry EVENO, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération  
M. David VEILLAUD, Liffré-Cormier Communauté  
M. Jean RONSIN, Montfort Communauté  
M. Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté  
M. Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté  
M. Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté  
M. Daniel AUDO, Pontivy Communauté  
M. Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté  
M. Jean-François MARY, Redon Agglomération  
M. Pascal HERVÉ, Rennes Métropole  
M. Didier CHAPPELLON, Rennes Métropole  
M. Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté  
M. Patrick HERVIOU, St Méen-Montauban Communauté  
M. Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté  
Mme Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
M. Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
Mme Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté

Collège Eau Potable :

M. Bernard LE GUEN, CAP Atlantique  
M. Rémi PITRÉ, Production eau potable Ouest 35  
M. Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan

Collège Département-Région :

M. Bernard LEBEAU, Département de Loire-Atlantique

**POUVOIRS :**

M. Philippe JOUNY, CC de Pontchâteau-St Gildas des Bois à M. Jean-Michel BUF, CC de la Région de Blain.  
M. Jean-Claude RAUX, CC Région de Nozay donne pouvoir à M. POUPART, CC Châteaubriant-Derval.

Assistaient également à la séance :

Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine  
Sophie GRIBIUS, Chargée d'études gestion des milieux aquatiques à Rennes Métropole  
Jean-Luc JEGOU, Directeur Général de l'EPTB Vilaine  
Hélène CALLE, Responsable Administrative et Financière à l'EPTB Vilaine  
Aldo PENASSO, Responsable Ouvrages hydrauliques et Inondations à l'EPTB Vilaine  
Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification et prospective à l'EPTB Vilaine  
Stéphanie WOIMANT, Responsable Milieux Aquatiques et Biodiversité à l'EPTB Vilaine  
Anthony DE BURGHRAVE, Chargé de mission Qualité de l'Eau à l'EPTB Vilaine  
Florence BOCQ, Assistante Pôle Hydraulique et eau potable à l'EPTB Vilaine  
Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante de Direction et Vie des assemblées à l'EPTB Vilaine

\*

\* \*

Monsieur Jean-François MARY, Président, ouvre la séance après avoir fait un appel et vérifié que les règles de quorum sont respectées.

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine  
du  
Vendredi 12 mars 2021 à 14h30  
Espace Beausoleil à Pont-Péan (35)**

**13 - Assemblée bretonne de l'eau : désignation de deux représentants de l'EPTB**

La région Bretagne fait évoluer la Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques en une nouvelle assemblée : l'Assemblée bretonne de l'eau.

Depuis 2015, les travaux de la CBEMA ont permis de mettre en évidence le besoin :

- d'une gouvernance de l'eau plus représentative plus participative, impliquant davantage les citoyens,
- d'une meilleure transversalité entre les politiques publiques de l'eau, de l'aménagement du territoire et du développement économique, afin de mobiliser un maximum de leviers efficaces pour l'atteinte des objectifs ambitieux de la DCE (Directive Cadre sur l'Eau),
- de redonner un sens et un poids politique à la gestion de l'eau aux plans régional et national.

Pour répondre à ces enjeux, la région Bretagne a souhaité faire évoluer la CBEMA et refonder :

- sa composition, afin d'accorder une large place aux EPCI et aux acteurs économiques (industriels, agriculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs, acteurs du tourisme) dans le but de travailler en transversalité ;
- son mode de fonctionnement (régi par un règlement intérieur) avec des collègues d'acteurs et des votes ;
- sa dimension à la fois plus politique et démocratique en construisant des contributions, vœux ou motions ;
- l'angle d'attaque et les sujets traités pour réussir le pari de la mobilisation des acteurs bretons dans leur diversité.

Quatre sièges sont réservés au sein du collège des acteurs publics pour quatre structures porteuses de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du territoire armoricain.

L'EPTB Vilaine est invité à occuper un de ces sièges, aux côtés de la Baie de Saint-Brieuc, de l'Aulne, et du Blavet Scorff Ellé Isole Laïta.

Les mandats dureront 3 ans pour permettre ensuite à d'autres structures de SAGE du territoire de siéger au sein de l'Assemblée bretonne de l'eau.

Aussi, il est demandé de désigner deux candidats : une femme et un homme pour le siège attribué à l'EPTB Vilaine, le Conseil régional de Bretagne nommera ensuite parmi ces deux candidats un membre titulaire et son suppléant. Lors de l'installation du Comité Syndicat, le Président de l'EPTB avait été désigné.

**Le comité syndical désigne à l'unanimité des présents Mme Michèle MOTEL, déléguée de Vallons de Haute Bretagne Communauté et M. Jean-François MARY, délégué de Redon agglomération à l'Assemblée Bretonne de l'Eau.**

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'EPTB Vilaine**

**Jean-François MARY**